



BASSINS

Informations Conseil Communal 9 décembre 2014



BASSINS

Alpeau



Succès de la réunion

Adhésion des distributeurs

d'eau, des propriétaires de

forêts dont Bassins

www.alpeau.org



BASSINS

PNRJV

Elections des :

président

délégué milieu touristique

délégué des milieux forestiers



BASSINS

Label BOIS

Visite du comité pilotage pôle
bois région Nyon

suite aux articles sur le mélèze
de la salle de Gymnastique

24Heures – Journal de la Côte

NRTV



BASSINS



Dans les forêts de Bassins, les bûcherons abattent les mélèzes dont le bois garnira les façades de la salle de gym. ALAIN

Bassins construit avec sa propre filière du bois

Pôle régional en panne

● Le Conseil régional du district de Nyon cherche aussi des solutions pour mieux exploiter le bois. Il avait lancé en 2007 l'idée de compléter la filière en soutenant la création d'un pôle bois à La Rippe, autour de la dernière grande scierie de la région, où différentes entreprises de transformation auraient pu s'installer. Or ce projet a été enterré en avril dernier par la nouvelle loi qui soumet les ventes de terrain des agriculteurs à l'impôt sur le revenu. La personne qui était

prête à céder 8000 m² pour ce projet ayant relevé son prix en conséquence, la Sofren, société immobilière du Conseil régional, avait finalement renoncé à ce site. «Nous cherchons toujours un nouveau terrain, en resserrant les possibilités, comme pour les zones artisanales, vers les sorties d'autoroute, confirme l'un de ses membres, Denis Dumartheray. Le dossier a pris du retard, mais nous attendons diverses réponses de propriétaires.»

Si toute cette gestion forestière est certifiée FSC et PEFC, soit respectueuse de l'environnement, la Commune de Bassins veut encore obtenir les labels fédéraux en matière de construction en bois. «Pour montrer que notre bois est bon, pas seulement pour faire des coffrages, et mieux s'inscrire dans les marchés publics», conclut le



BASSINS

Sécurité routière aux abords de l'école





BASSINS

Projet Pilote

**Rassembler autour du thème
de la sécurité de notre village**

Distribution d'un message de
sensibilisation et d'information de
parents à parents

- ❖ Enfant : boîte
- ❖ Ecole : emplacement
- ❖ Boulangerie : friandise

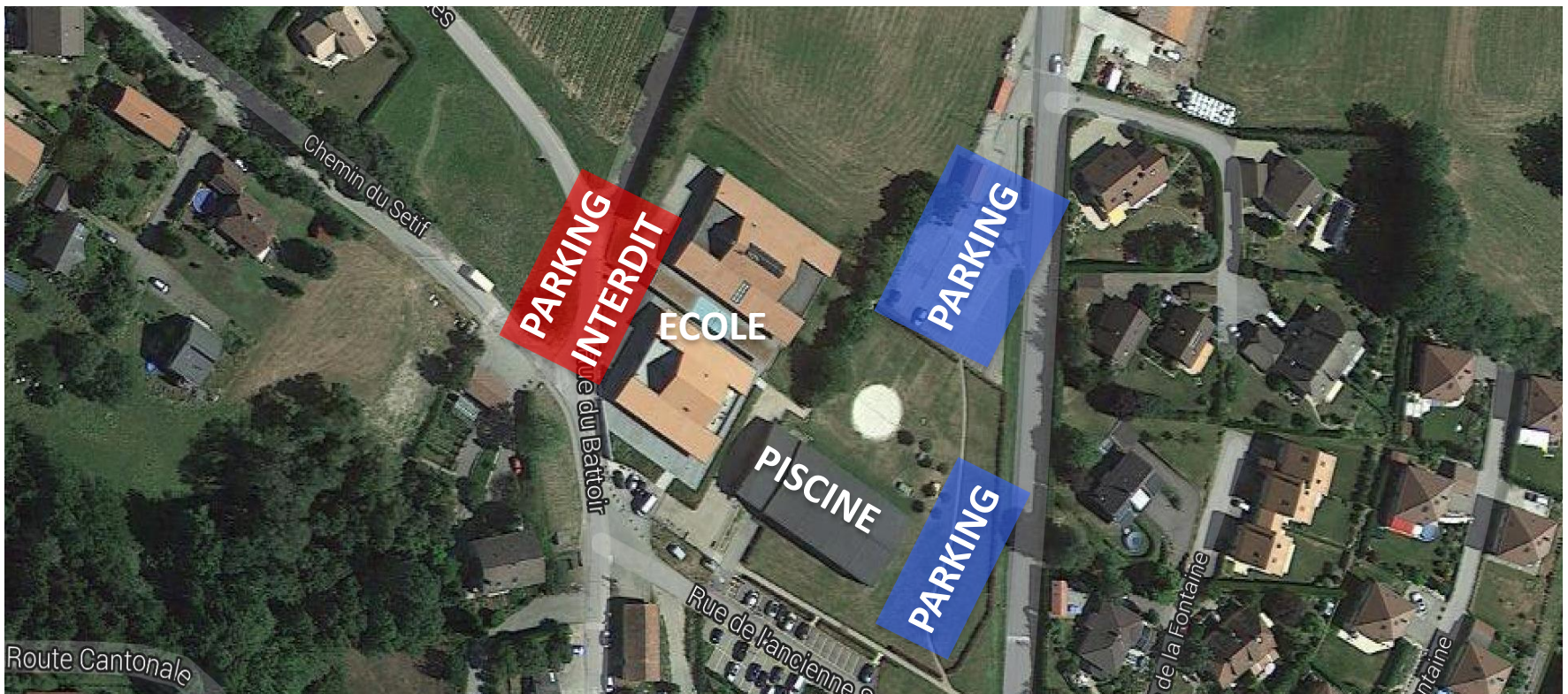




BASSINS

Mesures traditionnelles

1. Réouverture du parking P2
2. Utilisation du parking manifestation
3. Pose des piquets à neige





BASSINS

Renaturation ruisseau Plattets

- Séance avec les riverains réalisée
- Mise à l'enquête par le canton en janvier 2015

Fontaine place Tillette

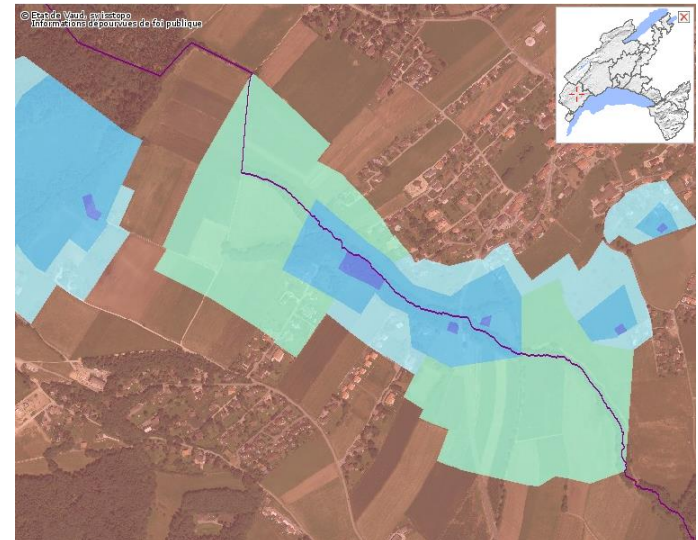
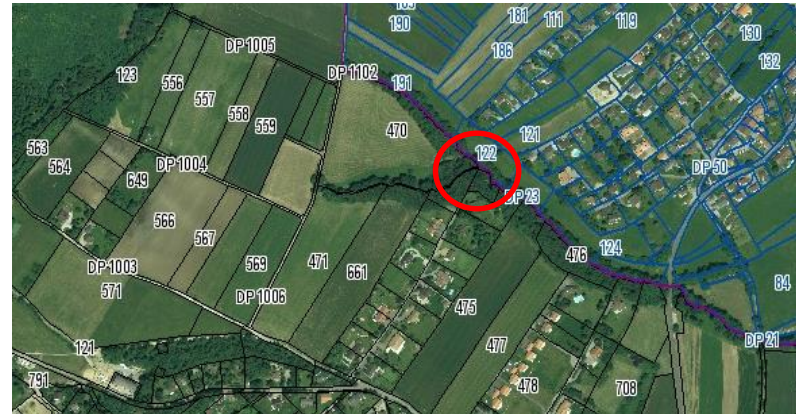
- Fontaine opérationnelle
- Inauguration officielle début 2015



BASSINS

Mise à jour zones protections des sources

- Demande cantonale
 - Clarification des zones d'une source (Bretonnières)
- Décision municipale
 - Traiter le sujet dans sa globalité











BASSINS

REGLES DE DENEIGEMENT

La municipalité désire rappeler les règles en vigueur appliquées au déneigement

Depuis 2005, mise en place d'un plan de déneigement :

- Actualisation annuelle
- Analyse in situ par le service hivernal et le municipal en charge du déneigement.
- Priorisation des différents tronçons routiers :

| | |
|---|--|
|  | Entretien cantonal |
|  | Priorité 1 - Durée ~ 1h50 - 9.5 km |
|  | Priorité 2 - Durée ~ 1h à 2h50 après P1 - 5 km |
|  | Priorité 3 - Durée ~ 2h à 3h30 après P1 - 6.2 km |
|  | Priorité 4 - Durée ~ 3h30 à 5h30 après P1 - 0.5 km |
|  | A charge des propriétaires |

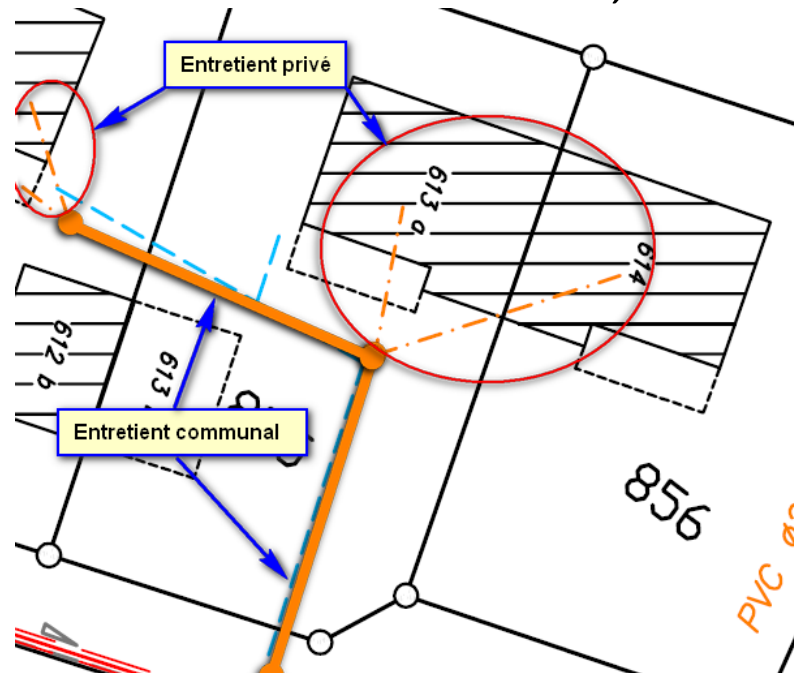


REGLES DE DENEIGEMENT

Principe appliqué

Règle appliquée identique à l'entretien du réseau EC-EU :

- Dès l'embranchement de deux connexions, l'entretien est communal





REGLES DE DENEIGEMENT

Principe appliqué

Dans le cas de routes :

- Dès l'embranchement routier de deux unités de logement , l'entretien est communal





BASSINS

REGLES DE DENEIGEMENT

Déneigement des privés

Un privé peut déléguer contractuellement son déneigement à la commune, sous certaines conditions fixées par :

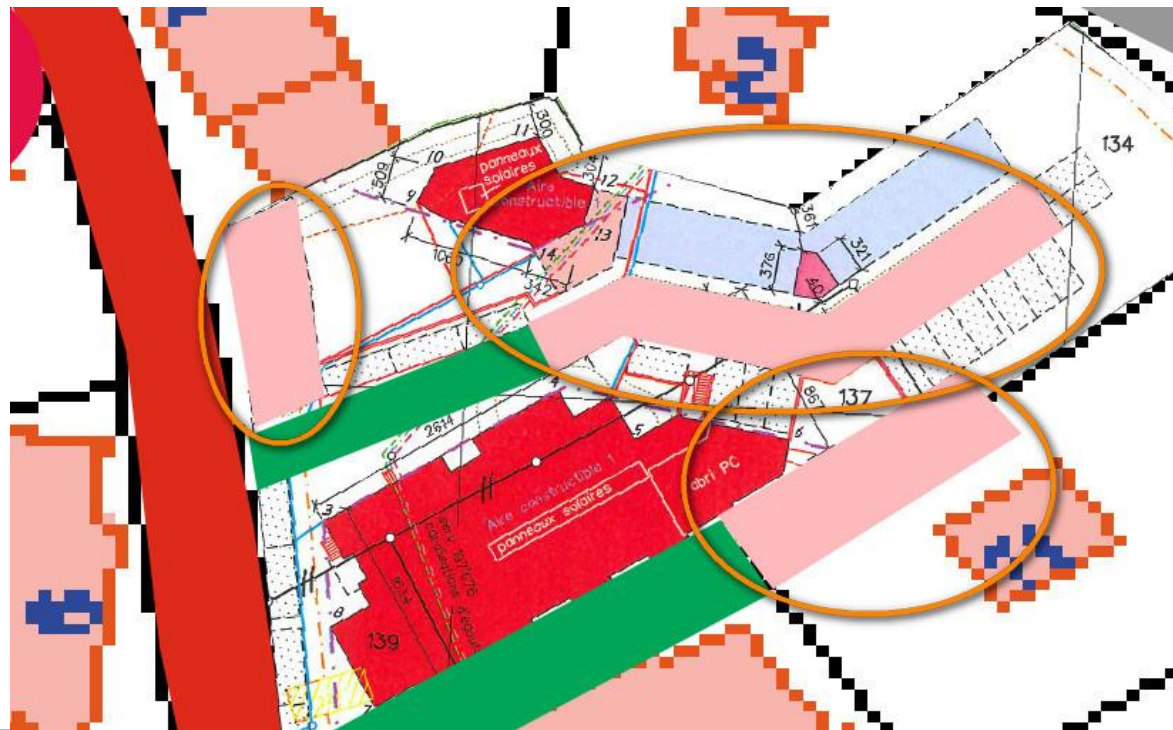
- Les contraintes techniques propre au lieu
- En accord avec le service hivernal et la municipalité
- Facturation au passage
- Tarif adapté :
 - *Temps de passage*
 - *Surface à déneiger*
 - *Complexité d'accès*
- Passage une fois le réseau prioritaire 1 à 4 effectué



REGLES DE DENEIGEMENT

Déneigement des privés

Exemple contractuel 1 :

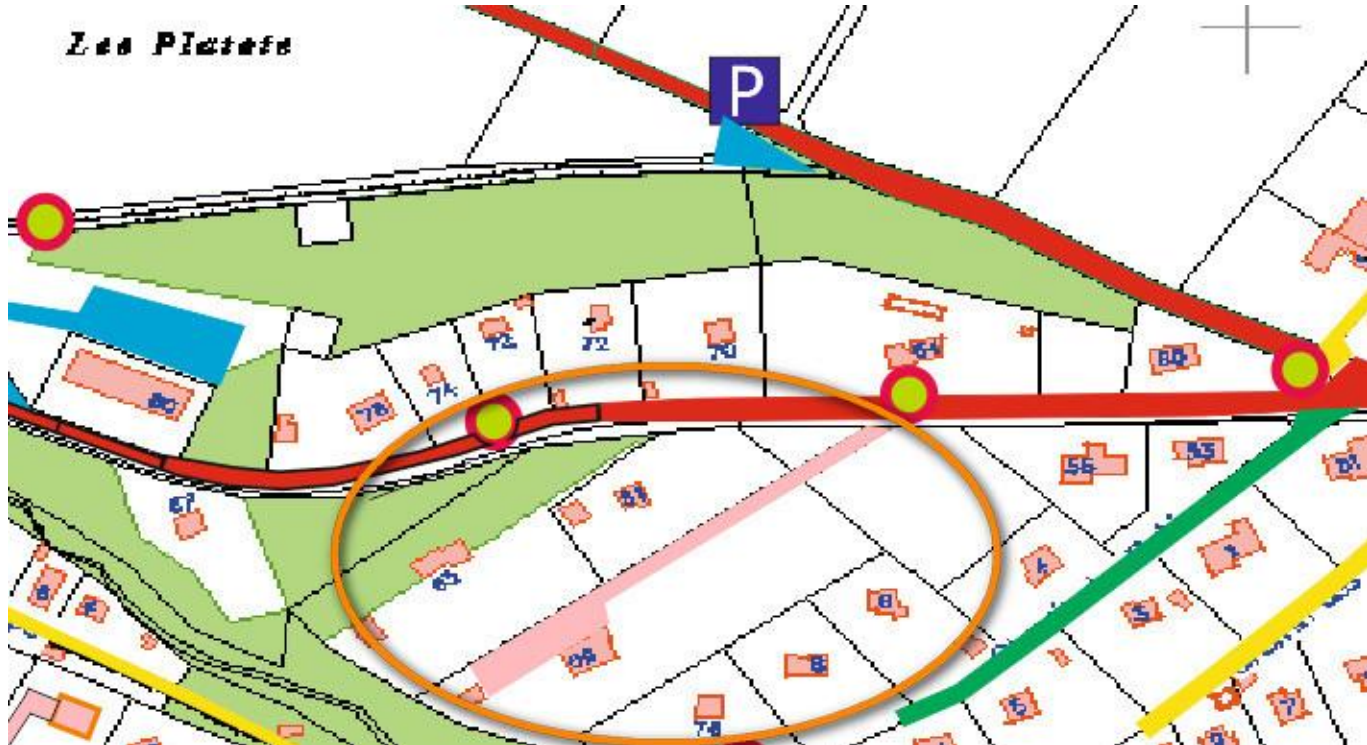




REGLES DE DENEIGEMENT

Déneigement des privés

Exemple contractuel 2 :

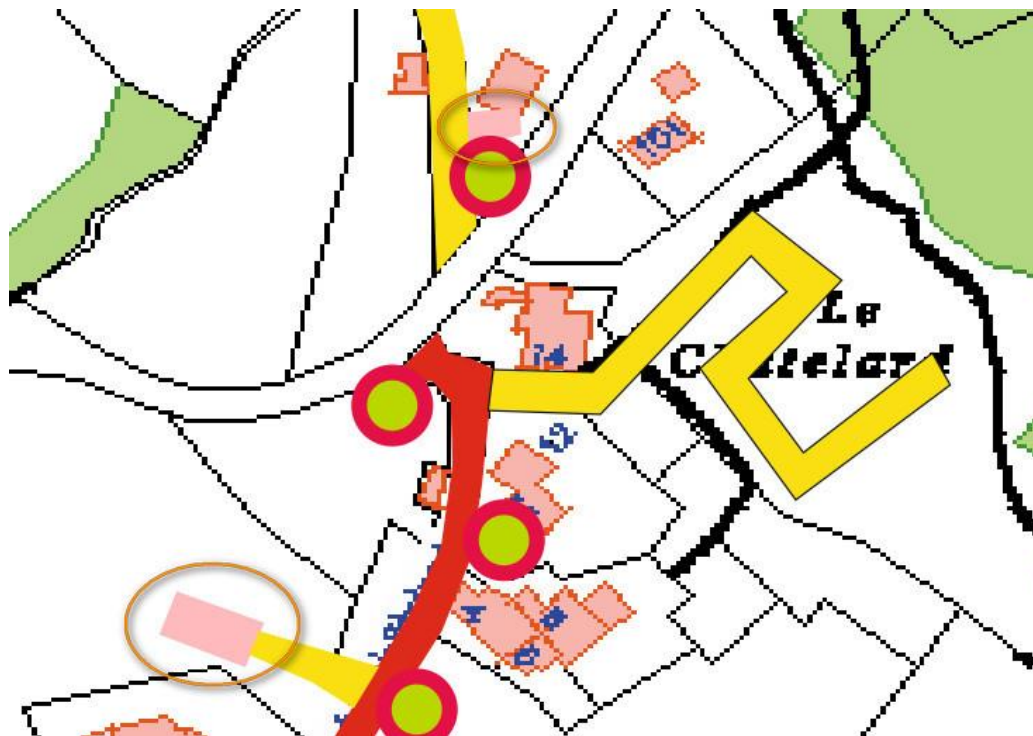




REGLES DE DENEIGEMENT

Déneigement des privés

Exemple contractuel 3 :





REGLES DE DENEIGEMENT

Déneigement «social»

La règle appliquée se calque sur l'élimination des déchets des personnes âgées et à mobilité réduite :

- *Demande à déposer au bureau communal*
- *Sous réserve de la municipalité*
- *Passage une fois le réseau prioritaire 1 à 4 effectué*
- *Effectué par le personnel communal, une fois leurs tâches prioritaires de déneigement terminées*



BASSINS

Pompiers SDIS

Constitution GCP-SDIS

Groupe des Communes sous contrat de
Prestations SDIS



BASSINS

Pompiers SDIS

- Lettre au Conseil d'Etat



BASSINS

Pompiers SDIS

Le GCP-SDIS a délégué à la Commune de Bassins la responsabilité d'organiser une rencontre en votre présence pour exposer les différentes interrogations que nous avons par rapport au financement de l'organisation des SDIS à travers le canton. Nous aimerions aborder trois points à l'occasion de cette rencontre, qui sont :

- 1) Relations Etat-ECA avec définition du socle de base de la prestation**
- 2) Mode de financement en fonction des conditions d'adhésion ou de la convention**
- 3) Diminution de la part de couche population de la péréquation pour la prestation**

Nous constatons que les contrats de prestations proposés ne sont pas identiques ou simplement manquants et varient d'une région à l'autre pour un service identique que nous devons à notre population.

Nous comptons sur votre diligence pour que le service du feu ne constitue pas une nouvelle dissension entre quelques communes et les villes-centres.

Vous avez réussi à résoudre le problème de la police par un financement au point d'impôt. Nous avons peine à comprendre que pour un service similaire, une analogie ne puisse pas être étudiée.



BASSINS

Pompiers SDIS

En conclusion, le Canton n'entend pas remettre en cause le système de financement des SDIS tel que voulu par le législateur, système qui convient d'ailleurs à la très grande majorité des communes et respecte l'autonomie communale. Il est de la responsabilité des communes de trouver un accord sur les modalités de répartition financières des charges en matière de SDIS.

Veillez agréer, Monsieur le Syndic, mes salutations les meilleures.

Jacqueline de Quattro
Conseillère d'Etat



BASSINS

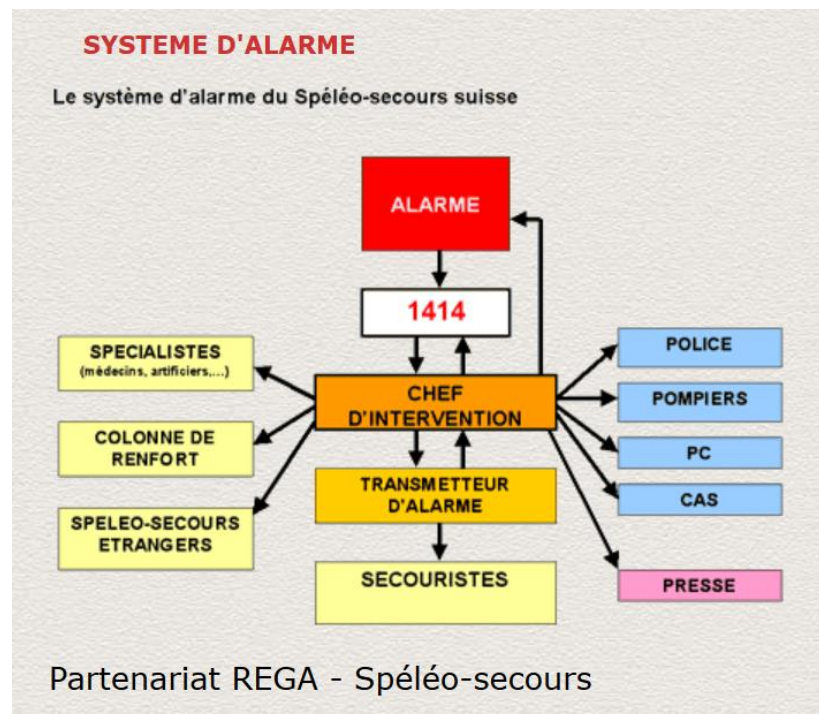
Pompiers SDIS

- Réponse sans contrainte de l'Etat pour l'instant
- A suivre avec GCP-SDIS



BASSINS

Colonne de Secours Suisse Demande de local à Bassins pour la Suisse Romande





BASSINS

Séance Gastrovaud Avenir de l'auberge Visions 2015 Rencontre avec le boulangier



BASSINS

Plan Directeur Cantonal MADR en ordre

- Pas ou peu de contraintes pour les privés
- Echange de zone
- Réserve zone artisanale



BASSINS

Logement Couronne Location dès le 1^{er} avril 2014



BASSINS

Logements à loyer abordable

CDAP

=

Perte de temps 2 ans
Perte d'argent importante



BASSINS

Mise à l'enquête de la cuisine Bâtiment Couronne



BASSINS

Procédure simplifiée

=

collectif d'opposition

Idem que CDAP



BASSINS

Arguments :

- Irrespect de la procédure mise à l'enquête réduite
- Bâtiment classé
- Irrespect du plan de quartier



BASSINS

Réalisé entre 1985 et 1993 selon le plan de quartier actuellement contesté par le collectif d'opposition



Motifs d'opposition



BASSINS

Conséquences :

- Surcoût d'enquête complète de 5'000 CHF à 7'000 CHF

(prix d'une braisière neuve installée dans le projet voté par le conseil Communal pour la transformation de la cuisine)

- Impossibilité de signer de nouveaux contrats clients-repas pour la cuisine



BASSINS

Conséquences :

- Seuls les employés de la cuisine sont impactés par une complexification de leur tâche
- Trouver une solution provisoire à bon marché



BASSINS

Conséquences politiques :

- Demande de récusation de la Municipalité faite à la Préfecture par le collectif
- Dossier clos par la préfecture



BASSINS

Conséquences politiques :

Entre les logements et la cuisine, le collectif d'opposition joue l'attentisme et le changement d'autorités de 2016 pour obtenir gain de cause contre la volonté exprimée par le peuple.



BASSINS

Conséquences politiques :

- Attentes de nos partenaires dans les dossiers communaux (Fondation Coopélia, Etat de Vaud, Communes et vous les conseillers)



BASSINS

Conséquences politiques :

3 Municipaux et Syndic seront candidats à l'élection communale de 2016 pour que la volonté populaire, la mémoire des actes antérieurs et la vérité puissent être défendues.



BASSINS

Discussions budget 2015



BASSINS

Discussions budget 2015

UAPE il n'est pas juste de mettre un prix de participation par enfant.

C'est le revenu qui détermine le financement.

La loi impose les limites de 40% de financement communal

Comment arrive-t-on à 15 CHF par jour et par enfant ?



BASSINS

Discussions budget 2015

Salle de gymnastique

Piscine de Bassins SA

Amendement va à l'encontre

du travail mené par la

Municipalité depuis 2009

auprès de l'AISE



BASSINS

Discussions budget 2015

Admis par l'AISE

1 période de piscine

=

2 période de gymnastique

Avec justificatif des frais



BASSINS

Discussions budget 2015

Demandé par l'AISE en 2009

- Convention entre la commune de Bassins et la Piscine de Bassins SA
- durée 10 ans
- minimum 80'000 CHF



BASSINS

Discussions budget 2015

Constatations pratiques

La piscine accueille parfois 70 enfants par période de sport

Le rapport de la commission omet dans son estimation que les enfants de TOUT le groupement (de Duillier à St-George) utilisent la piscine



BASSINS

Proposition de la Municipalité:

Refus de l'amendement

- Raisonement contraire à la position défendue à l'AISE
- Raisonement contraire entre le montant admis par la commission des finances pour la salle de gymnastique par rapport à la piscine



BASSINS

Proposition de la Municipalité:

Refus de l'amendement

- Cet amendement constituera un point faible où l'AISE ne manquera pas de s'engouffrer pour venir renégocier le tarif 1 pour 2.



BASSINS

Discussions budget 2015

Places de parc

Situation

Location 25 CHF/mois



BASSINS



Place de la Tillette

4 places

Environ 32 m²

soit 8 m² par place



BASSINS



Grande salle
1 place louée
Environ 8 m²



BASSINS

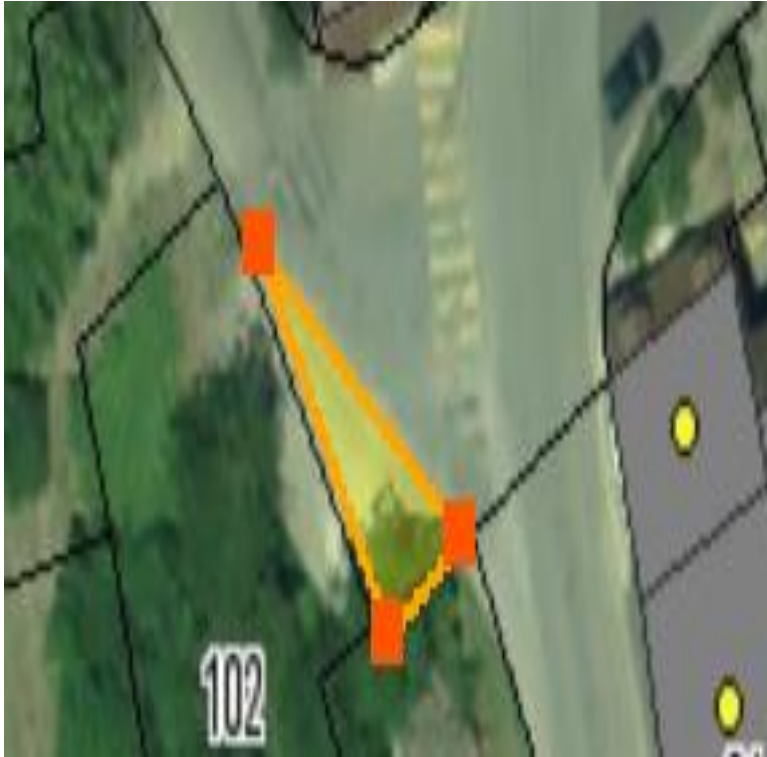
Croix

Impossible à louer en raison de la forme environ 43 m²

Raisons :

Changement d'utilisation de la maison.

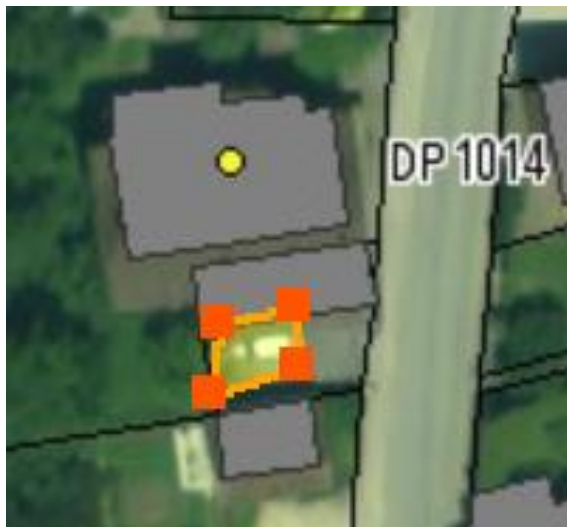
Disparition de 2 appartements.



Préavis de vente refusé



BASSINS



Rue du Battoir

2 places non
louées

Environ 15 m²

Envoi de lettres
aux voisins

Sans succès



BASSINS



Station de lavage
2 places
Environ 15 m²



BASSINS



**Siaux – Rte
des
Montagnes**
200 CHF par an
Environ 390 m²



BASSINS

Analyse des tarifs

| | | Actuel | Actuel | Actuel |
|------------------------------|---------|-------------------------|---------------|---------|
| Lieu | Surface | Tarif à 25 CHF par mois | Tarif surface | |
| Place de parc goudronnée | 8 | 25.00 | 3.13 | 1800.00 |
| Place de parc non goudronnée | 390 | 16.67 | 0.04 | 200.00 |



BASSINS

Adaptation du tarif places de parc Proposition de la commission

| | | Actuel | Actuel | Actuel | Commission | Commission | Commission |
|------------------------------|---------|-------------------------|---------------|---------|-------------------------|---------------|------------|
| Lieu | Surface | Tarif à 25 CHF par mois | Tarif surface | | Tarif à 40 CHF par mois | Tarif surface | Budget |
| Place de parc goudronnée | 8 | 25.00 | 3.13 | 1800.00 | 40 | 5.00 | 2880.00 |
| Place de parc non goudronnée | 390 | 16.67 | 0.04 | 200.00 | 16.67 | 0.04 | 200.00 |



BASSINS

Adaptation du tarif places de parc et des Siaux

Proposition allant dans le sens de la commission :

Place de parc goudronnée

location à 3.13 CHF le m² par mois

Place de parc non goudronnée

Location à 2.50 CHF le m² par mois



BASSINS

Adaptation du tarif places de parc et des Siaux

| | Actuel | Actuel | Commission | Commission | Proposition | Proposition | Proposition | Proposition |
|------------------------------|-------------------------|---------------|-------------------------|---------------|------------------------|---------------------------|--------------------------------------|---------------------|
| Lieu | Tarif à 25 CHF par mois | Tarif surface | Tarif à 40 CHF par mois | Tarif surface | Tarif surface par mois | Tarif mensuel de la place | Places louées et surface louée en m2 | effet sur le budget |
| Place de parc goudronnée | 25.00 | 3.13 | 40 | 5.00 | 3.13 | 25.00 | 6 | 1800.00 |
| Place de parc non goudronnée | 16.67 | 0.04 | 16.67 | 0.04 | 2.50 | 975.00 | 43 | 1290.00 |
| | 179'757.00 | 2'000.00 | 179'757.00 | 3'080.00 | 179'757.00 | 3'090.00 | | |



BASSINS

Adaptation du tarif des Siaux par rapport aux autres places de parc

Gain de l'opération financière estimée

+ 1'000 CHF à la rubrique 60.427 face à une charge de 179'757 CHF !!!!

Attendre le nouveau règlement des constructions qui reprend la problématique des places de parc au centre du village



BASSINS

Adaptation des tarifs

Proposition de bon sens en reprenant les termes de la commission

- Tout ceci est bien «insignifiant» face au budget
- La pratique démontrera que les voitures seront sur le domaine public au centre du village
- Ne pas changer les tarifs des places de parc mais tenter de louer les places vides.
- Adaptions le tarif des Siaux- Rte des Montagnes
- Se rappeler de la situation de la Rue du Pelaz et du Battoir



BASSINS

Amendement municipal

Proposition de bon sens en reprenant les termes de la commission

- Tout ceci est bien «insignifiant» face au budget
- La pratique démontrera que les voitures seront sur le domaine public au centre du village
- Ne pas changer les tarifs des places de parc mais tenter de louer les places vides.
- Adaptions le tarif des Siaux- Rte des Montagnes
- Se rappeler de la situation de la Rue du Pelaz et du Battoir



BASSINS

Amendement municipal

+ 1'000 CHF à la rubrique 60.427

Avec place de parc non goudronnée

Location à 2.50 CHF le m² par mois



BASSINS

Relation Conseil – Municipalité au sein des associations intercommunales



BASSINS

AISE

- Gouvernance difficile reste d'actualité
- Conseil Intercommunal 27.11.2014
- Préavis CoDir
 - Salles pôle Le Vaud 5-8 type modulaire « + »
 - Financement 100% AISE (malgré niveau primaire)
 - Location CHF 306'120
 - Emprunt aménagement terrain CHF 1'140'000
 - Pas de respect des statuts (règle 50% site et 50% AISE)

- Amendement CoFin
 - Achats des classes sur Le Vaud et aménagement pour CHF 2'800'000
 - 100% Financement entièrement à charge de l'AISE donc communes membres
 - Pas de respect des statuts (règle 50% site et 50% AISE)
- Position Municipalité de Bassins
 - Respect des statuts
 - Préavis « incomplets »
 - Financement
 - Impact pour les communes membres
 - ➔ 2 amendements posés
 - ➔ Limitation du montant location 300'000/an avec financement selon statuts annexe A
 - ➔ Limitation emprunt 1'050'000 avec financement selon statuts annexe A



BASSINS

AISE

- Gouvernance difficile reste d'actualité
- Conseil Intercommunal 27.11.2014
- Préavis CoFin
 - Salles pôle Le Vaud 5-8 type modulaire « + »
 - Financement 100% AISE (malgré niveau primaire)
 - Location CHF 300'120
 - Emprunt aménagement terrain CHF 1'100'000
 - Pas de respect des statuts (règle 50% site et 50% AISE)

Amendement CoFin

- Achats des classes sur Le Vaud et aménagement pour CHF 2'800'000
- 100% Financement entièrement à charge de l'AISE d'une communes membres
 - Pas de respect des statuts (règle 50% site et 50% AISE)

Position Municipalité de Bassins

- Respect des statuts
- Préavis « incomplets » Financement
 - Impact pour les communes membres
- 2 amendements posés
 - Limitation du montant location 300'000/an avec financement selon statuts annexe A
 - Limitation emprunt 1'050'000 avec financement selon statuts annexe A



BASSINS

AISE

- La Municipalité a interpellé le Préfet sur :
 - La validité des préavis présentés
 - Le respect des statuts
 - Son incapacité financière en vue de financier la part de 50% supplémentaire
- [Affaire à suivre ...](#)



BASSINS

Résolution

- La Municipalité demande que les conseillers communaux délégués dans les conseils intercommunaux se réunissent avant la séance du dit conseil pour connaître les positions défendues par la commune et les incidences financières des décisions prises.